

Centre Communal d'Action Sociale de Lafrançaise

Délibération n° 1

*Objet : Information
décisions*

Date de convocation

2 août 2023

Date d'affichage

2 août 2023

*Nombre de membres en
exercice :*

17

Nombre de présents :

13

Nombre de votants :

13

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt trois
Le 29 août à 18 h 00

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL

Etaient présents : M. Thierry DELBREIL, M. Alain BELLICCHI, Mme Véronique PATERNE, Mme Marie-Laurence PUJOL, M. Jean Pierre ANGLAS, Mme Pauline SELHAN, Mme Anne BENAICHE, Mme Nicole ROUMAT, Mme Josiane BYL, M. Fernand MORA, Mme Ida PANTAROTTO, Mme Christine VANCAUTER, Mme Emmanuelle ANTICH membres en exercice.

Procurations :

Absents Excusés : M. Pierrick THOMAS, Mme Monique GAYET, M. Bruno PEGAS, Mme Colette VERDOUX.

M. Jean-Pierre ANGLAS a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président informe le Conseil d'Administration des décisions prises conformément au décret n° 2004-1136 et notamment son article R.123.21 et la délibération n° 5 du 29 juin 2020 et la délibération n°11 du 8 avril 2022 :

Numéro 3-2023

D'accorder une aide financière à Mme IZICQUEL Gwladys d'un montant de 400 € pour l'aider à certaines dépenses ponctuelles,

Numéro 4-2023

D'accorder une aide financière à Mme DUBOUT Anne d'un montant de 200 € pour l'aider à financer l'achat d'un appareil auditif,

Numéro 5-2023

D'accorder une aide financière à Mme CHMIDLIN Mariannick d'un montant de 300 € pour l'aider à la prise en charge de son loyer du mois d'août 2023.

Le Conseil d'Administration prend acte des décisions ci-dessus

- ADOPTÉE -



Le Président

T. DELBREIL